

Documents demandés dossier Social 2023/2024

au formulaire de données personnelles, s'ajoute

Belge	UE	Hors UE
Une copie de ma carte bancaire belge	Une copie de ma carte bancaire, copie de mon relevé d'identité bancaire	Une copie de ma carte bancaire <i>Si vous n'êtes pas en possession de ce document, prendre contact avec l'assistante sociale.</i>
Une composition de ménage récente datée de moins de 6 mois (datée du 01/07/2023 au 31/10/2024) <i>Vous pouvez l'obtenir en allant sur votre IrisBox</i> https://irisbox.irisnet.be/irisbox/	Une copie du livret de Famille ou autre document justifiant votre composition de Famille.	Une copie du livret de Famille ou autre document justifiant votre composition de Famille. <i>Si vous n'êtes pas en possession de ce document, prendre contact avec l'assistante sociale.</i>
mes fiches de salaire des trois derniers mois (si vous en possédez)		
L'avertissement extrait de rôle des personnes dont je suis à charge. Pour l'année académique 2023-2024, fournir l'avertissement extrait de rôle des revenus 2021- exercice d'imposition 2022 ou mon AER	Le document "de déclaration d'impôts" de l'année des personnes dont je suis à charge. Pour l'année académique 2023-2024, fournir l'avertissement extrait de rôle revenus 2021 - exercice d'imposition 2022	Le document "de déclaration d'impôts" de l'année des personnes dont je suis à charge. Pour l'année académique 2023-2024, fournir l'avertissement extrait de rôle revenus 2021- exercice d'imposition 2022. Si je n'ai pas de feuille de déclaration d'impôts, mes fiches de paie des 6 derniers mois. <i>Si vous n'êtes pas en possession de ce document, prendre contact avec l'assistante sociale.</i>
-	-	fournir une attestation de prise en charge du garant.

Selon les cas :

- La preuve d'inscription de mes frères et/ou sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur pour l'année académique en cours.
- Toute attestation certifiant les ressources non soumises à l'impôt (revenus non imposables en Belgique, allocation handicap, CPAS, ...).
- Si j'ai introduit une demande de bourse auprès d'un autre organisme (ex : bourse provinciale) : fournir l'attestation de mon statut de boursier ou non boursier.
- Si je réalise une demande d'aide financière stage ou une mobilité durant mon cursus, fournir mon contrat de mobilité ou la convention de stage
- Si je suis locataire (kotteur/kotteuse) : fournir le contrat de bail ou la preuve de paiement des 3 derniers mois ou de la garantie locative.

Un complément de documents pourra être demandé suite à l'entrevue.